

Le Concours des pratiques agro-écologiques revient en 2024 !



Le Concours des pratiques agro-écologiques revient en 2024 !

La nouvelle édition du Concours des pratiques agro-écologiques- Prairies et parcours est lancée !

Cette année, le Concours sera sur le territoire du LIFE Coteaux Gascons. Les candidatures sont ouvertes dès à présent.

Ce Concours est coorganisé par la CATZH avec le cofinancement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de l'Europe (fonds FEDER) et de la Région Occitanie et par le LIFE Coteaux Gascons.

Le Concours des pratiques agroécologiques fête ses 10 ans dans le Gers !

Depuis 2014, ce sont 57 éleveurs et éleveuses qui ont participé au « Concours des pratiques agroécologiques – Prairies » organisé localement par l'ADASEA.

Au niveau national, 5 lauréats gersois ont remporté le prix d'excellence agro-écologique au Salon de l'Agriculture à Paris.

Pour cette nouvelle édition, ce sont les prairies et parcours au sein du territoire LIFE Coteaux Gascons qui sont mises en lumière.

De l'Astarac à l'Armagnac, ce territoire regroupe les zones les plus herbagères du département.

La préservation de la continuité des milieux agro-pastoraux et leur gestion par l'élevage, en plus de compter parmi les objectifs du projet LIFE, est aussi un enjeu majeur du projet de PNR Astarac.

Comment participer ?

Il faut être exploitant agricole et avoir au **minimum 5 UGB**

Critères du jury

Renseignements et inscriptions